

d'essais nucléaires. Elles ont provisoirement convenu de réduire de 50 % d'ici cinq ans chacune des principales composantes de leurs arsenaux nucléaires stratégiques — missiles basés à terre, missiles balistiques lancés par sous-marin et bombardiers stratégiques. À un moment donné de leurs discussions, elles ont également convenu d'éliminer complètement les missiles balistiques d'ici 10 ans.

Sur la question des armes nucléaires de portée intermédiaire, on s'est également provisoirement entendu pour les éliminer complètement de l'Europe d'ici cinq ans, l'URSS et les États-Unis gardant chacun seulement 100 ogives en Asie soviétique et dans les États continentaux des États-Unis respectivement. Les États-Unis et l'Union soviétique ont aussi convenu de la nécessité de négocier la réduction des arsenaux nucléaires à courte portée.

Ils ont accepté un processus de réduction graduelle des essais nucléaires, qui devrait éventuellement mener à la cessation complète de ces essais une fois que les armes nucléaires auront été abolies. Ils ont montré une large convergence de vues sur les pratiques de vérification à appliquer aux diverses mesures.

Le fait que des discussions aussi détaillées aient été menées et aient produit un accord provisoire aussi englobant témoigne du sérieux et de la détermination avec lesquels les deux parties ont abordé leur tâche. L'élément le plus significatif est la démonstration du fait que d'importantes réductions négociées dans les arsenaux nucléaires ne doivent pas nécessairement rester un rêve irréalisable.

Reykjavik nous a rappelé trois leçons. Les deux premières sont que les deux parties sont sérieuses et que le contrôle des armements est possible. Mais la troisième leçon est que le contrôle des armements ne se fera pas facilement. C'est au contraire un processus délibéré et difficile.

L'élément plus modérateur de la réalité qui a émergé de Reykjavik est le fait que les deux parties continuent à diverger sur le rôle futur des forces de défense stratégique. Il ne s'agit pas de dire oui ou non à l'IDS, mais de trouver un moyen de gérer les recherches sur les armes défensives dans lesquelles sont engagées les deux parties.

Une grande question qui se pose aux deux gouvernements consiste à savoir si la recherche est confinée au laboratoire en vertu de l'actuel Traité ABM. C'est un Traité qui a deux signataires : les États-Unis et l'Union soviétique. Son libellé ne mentionne pas directement la recherche, mais dans leurs négociations privées, les parties ont pu en faire état. Il appartient aux deux gouvernements qui en sont parties de s'entendre sur l'esprit véritable du Traité.

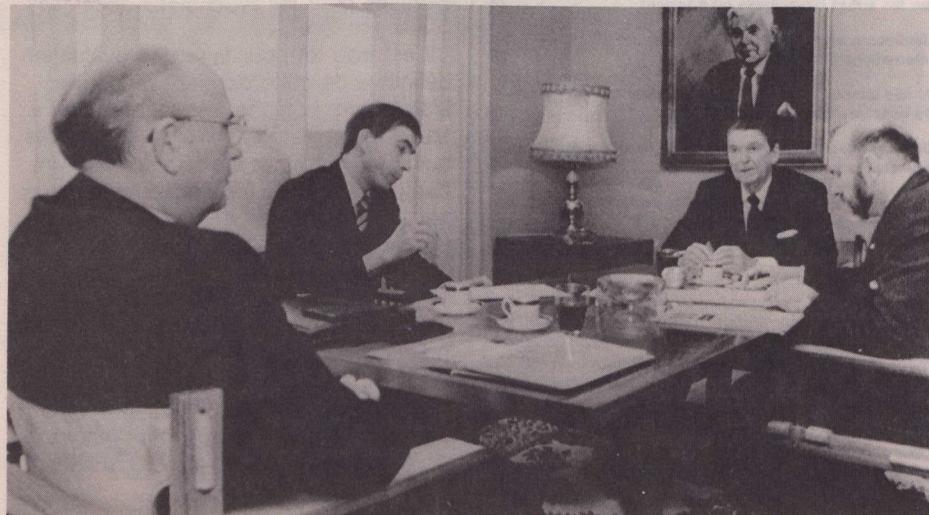
Il importe de noter qu'il s'agit là d'une question différente du débat de ces derniers mois sur ce que permet la déclaration commune « D » du Traité ABM concernant les systèmes de missiles antimissiles fondés sur d'autres principes physiques. Pour notre part, nous devons veiller à ce que ce Traité soit strictement respecté et à ce que les deux parties continuent de garantir l'intégrité de cet accord fondamental pour le contrôle des armements.

L'actuelle situation ne représente aucunement un recul par rapport à la situation qui existait avant Reykjavik. Les incertitudes et les mésententes technologiques, politiques et juridiques ont toujours caractérisé le débat sur la défense stratégique. Mais même dans ce domaine, il nous semble y avoir eu certains progrès vers une meilleure compréhension mutuelle, en ceci que la légitimité de la recherche liée à la défense stratégique est maintenant acceptée par les deux parties. Comme le traité ne fait explicitement mention que du développement, de l'essai et du

déploiement, il reste en fait à déterminer les limites de la recherche admissible.

Monsieur le Président, nous ne devrions pas nous concentrer exclusivement sur les questions d'armements nucléaires et stratégiques comme si elles constituaient la totalité des relations Est-Ouest. Il est vrai que ces questions sont inévitablement devenues l'élément central de cette relation, mais elles ne devraient pas être séparées du contexte global. Il existe d'autres domaines du contrôle des armements, surtout en rapport avec les armes chimiques, où il y a lieu de faire preuve d'un optimisme prudent. De plus, nous croyons savoir que des progrès continuent d'être réalisés sur les questions humanitaires et sur toute une gamme de questions bilatérales. Monsieur le Président, j'aimerais ajouter que j'ai été encouragé par les entretiens sur les droits de la personne que j'ai eus avec le ministre des Affaires étrangères Shevardnadze, lorsqu'il a visité Ottawa. Nos discussions ont été franches et, je crois, plus ouvertes qu'auparavant. Le Canada croit que des progrès dans ce domaine et sur les questions régionales sont essentiels si nous voulons établir la confiance dans nos intentions respectives. Ce processus d'édification de la confiance est loin d'être achevé.

La paix et la sécurité nécessitent de la patience et de la persistance. Les mouvements émotifs qui vont des attentes exagérées aux sombres prédictions ne favorisent pas le soin et la prudence qui doivent entourer les difficiles choix de politique.



Le président des États-Unis, Ronald Reagan, et le secrétaire général de l'Union soviétique, M. Gorbatchev, se rencontrent, face à face, sans autres témoins que leurs interprètes, lors du Sommet de Reykjavik.

Canapress